

CQP Dessinateur d'études industrielles (CQPM)

RNCP21805 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	201
Code(s) ROME	H1203, H1207
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la métallurgie – Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)

<http://www.uimm.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Dessinateur d'études industrielles représente et définit les éléments ou objets à fabriquer dans le respect des attentes du concepteur et du cahier des charges le cas échéant. En deux ou trois dimensions, avec son crayon (parfois) et sa souris (toujours), le dessinateur industriel est celui/celle qui donne à voir et réalise les schémas qui donneront naissance aux produits.

Le titulaire de ce certificat peut être amené à réaliser les activités suivantes :

- A1. Réalisation de dessins industriels.
- A2. Participation à des projets d'études industrielles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- C1. Elaborer tout ou partie de la maquette numérique d'un produit en trois dimensions.
- C2. Réaliser un dessin d'ensemble avec sa nomenclature.
- C3. Réaliser des dessins de finition avec leurs cotations.
- C4. Exploiter et analyser la documentation technique.
- C5. Constituer un dossier d'études industrielles.
- C6. Dialoguer et communiquer avec toutes les parties prenantes de l'étude.

Blocs de compétences

RNCP21805BC01 — La production de dessins industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

- C1. Elaborer tout ou partie de la maquette numérique d'un produit en trois dimensions.
- C2. Réaliser un dessin d'ensemble avec sa nomenclature.

C3. Réaliser des dessins de finition avec leurs cotations.

Modalités d'évaluation :

Evaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail ;
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat.

Ou

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion de projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée : Si nécessaire, la commission d'évaluation pourra mettre en œuvre une évaluation en situation professionnelle reconstituée.

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements ;
- ou avec restitution écrite et/ou orale par le candidat.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation

RNCP21805BC02 — La rédaction d'un dossier d'études industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C4. Exploiter et analyser la documentation technique.

C5. Constituer un dossier d'études industrielles.

C6. Dialoguer et communiquer avec toutes les parties prenantes de l'étude.

Modalités d'évaluation :

Evaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail ;
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat.

Ou

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion de projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée : Si nécessaire, la commission d'évaluation pourra mettre en œuvre une évaluation en situation professionnelle reconstituée.

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements ;
- ou avec restitution écrite et/ou orale par le candidat.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du

référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Dessinateur d'études industrielles exerce en bureau d'études ou dans un cabinet d'ingénierie, dans des domaines industriels variés tels que les biens de consommations ou biens d'équipements, qu'ils soient fabriqués en petites, moyennes ou grandes séries.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cette qualification peut être utile ou indispensable à titre principal dans l'exercice de plusieurs métiers, à titre d'exemples non exhaustifs :

Dessinateur(trice) d'études industrielles
Dessinateur(trice) industriel(le)
Technicien(ne) de bureau d'études en industries mécaniques,
Technicien(ne) de bureau des méthodes en industries mécaniques
Technicien(ne) en dessin industriel
Concepteur(trice) en mécanique sur CAO
Concepteur(trice)-projeteur(jectrice)
Dessinateur(trice) de catalogues techniques
Dessinateur(trice) de notices techniques
Dessinateur(trice) d'études
Dessinateur(trice) d'outillages
Dessinateur(trice) projeteur(se) BTP
Dessinateur(trice) projeteur(se) industriel(le)
Technicien(ne) d'études en mécanique,
Technicien(ne) en dessin projet industriel
Technicien(ne) ou ingénieur(e) en bureau d'études

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 926 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X91 — Techniciens du dessin industriel · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 654
Jugés difficiles à recruter	53 %

Emplois saisonniers 2 %

Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité
	H0X91 — Techniciens du dessin industriel
	H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
	H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire : 50% de représentants des salariés / 50% de représentants des employeurs.

Délégation patronale : maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie et, en tant que de besoin, un membre supplémentaire de la branche du travail temporaire.

Délégation syndicale : chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés et, en tant que de besoin, un membre supplémentaire de la branche du travail temporaire. Seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

En cas de partage des voix, celle du président du jury est prépondérante.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34572

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet dédié aux CQPM : cqpm.fr ; rubrique "s'informer"

UIMM

CQPM

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21805/>